

ACIL
AG annuelle du 12 mars 2008

Ordre du jour

- 1) Appel
- 2) Adoption de l'ordre du jour
- 3) Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale du 10 octobre 2007
- 4) Communications du comité
- 5) Modification des articles 13,14 et 15 des statuts
- 6) Présentation et approbation du rapport d'activités du Comité 2006-2007
- 7) Présentation et approbation des comptes 2006-2007
- 8) Election du comité
- 9) Election des vérificateurs de comptes
- 10) Election de 3 délégués qui rencontreront les experts externes chargés de juger l'autoévaluation de la faculté (17 avril).
- 11) Divers et propositions individuelles

1. Appel

Présents :

Comité

PAHUD Michel (MP), président, WIDMER Marie (MW), DAVID Jérôme (JD), TURIN Gaspard (GT), POLTIER Hugues (HP)

Membres présents

BERTHOLET Florence (ASA), BOUCHAT Gilda (Philosophie), BREYMANN Thomas (Allemand & EFLE), CRAMATTE Cédric (Archéologie), FRANÇOIS Cyrille (Français), GFELLER Carine (Allemand), JAQUES Albin (Linguistique), MAIRE Brigitte (ASA, Latin), NICOLLIER Valentine (Français), PANTE Isaac (IMM & Linguistique), PINGOUD Julien (Latin), RUFFA Astrid (français), SOOM Patrice (Philosophie), VEJDOVSKY Boris (Anglais), XANTHOS Aris (IMM & Linguistique), ZANGHI Filippo (Français)

Membres excusés :

BUCCHI Gabriele (Italien), CETTOU Maryline (Français), HENNARD DUTHEIL DE LA ROCHERE, Martine (anglais), LJUBIBRATIC, Sarah (décanat),

2. Adoption OJ

Modification du point 10 : élection de 3 délégués pour la rencontre avec les experts. Le « 3 » est supprimé parce que depuis la première annonce de cette rencontre, le nombre maximum de représentants par corps est passé de 5 à 10.

Adopté à l'unanimité

3. Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale du 10 octobre 2007

PV adopté avec l'adjonction de deux présents manquant sur la liste : Aris Xanthos et Albin Jaques. Avec remerciements et dont acte.

Adopté à l'unanimité

4. Communications du comité

- le nouveau règlement des examens est adopté et en vigueur ; mais le Décanat informe simultanément que **la Direction** a averti qu'une situation différente entre les facultés ne saurait durer. La situation actuelle est donc transitoire !
- Le CF a adopté une nouvelle division de la faculté : plus que des sections, des centres et des écoles (Pour de plus amples informations, voir site de la Fac : <http://www.unil.ch/lettres/page53163.html>) Le président souligne à ce propos que la nouvelle directive exige l'implication des étudiants dans les « Assemblées de section ».
- Quid du 120% d'assistant ? une situation transitoire ? Non, serait structurel ! les % d'assistants de prof ne seraient plus acquis ; ils appartiendraient désormais à la section. et pourraient être remis en question en fonction des besoins. Le nouveau dispositif fait perdre beaucoup de pouvoir aux professeurs. Selon les informations communiquées à MP par M. Hennard, vice-doyenne, le décanat se réserverait le droit d'affecter ces % en fonction de ses appréciations. A vérifier auprès de la doyenne. Trop d'incertitudes entourent ce point, mais certains membres aimeraient, si c'est le cas, connaître les critères d'évaluation.
- MP rapporte en outre le contenu d'échanges avec M. Hennard relatifs à des groupes de travail actifs. :
 - Celui, sous la direction d'O. Bianchi consacré à l'examen des plans d'étude, auquel la venue d'un délégué supplémentaire serait bienvenue. Que les intéressés se manifestent !
 - Ainsi que sur les préalables : candidatures bienvenues également !!
- Fête au Zélig agendée au **15 mai 2008 ! A mettre à vos agendas !!**

5. Modification des articles 13,14 et 15 des statuts

MP présente brièvement les modifications demandées et en expose les raisons.

Les modifications des art. 13 et 15 concernent les conditions à satisfaire pour la reconnaissance de l'ACIL par l'Université. Celle-ci ne peut accepter une disposition selon laquelle seule l'AG de l'ACIL peut nommer les représentants du CI, cette disposition rendant obligatoire la participation à l'AG pour pouvoir être élu à une fonction représentative du CI au sein de l'Unil. Les statuts de l'association doivent permettre à n'importe quel membre du CI de se présenter à une fonction dans une commission ou un Conseil. La version soumise au vote de l'AG satisfait cette condition.

Le changement de l'art 14 a pour but d'aligner le mandat sur l'année académique : nommer pour une académique de septembre à août. Désormais les élections statutaires auraient lieu à la rentrée de septembre.

Ces propositions de modifications sont acceptées en bloc et à l'unanimité.

6. Présentation et approbation du rapport d'activités du Comité 2006-2007

MP présente et commente le rapport dont des exemplaires écrits ont été mis à disposition. Il sera également à disposition sur le site sous peu.

Approuvé à l'unanimité avec remerciements au président pour son travail.

JD invite chacun à faire part d'objets de lutte, le Comité ne percevant pas nécessairement tout. Un point demandé par G.Bouchat: avoir des statistiques fiables. Point que JD accroche au vol, invitant à ce que nous fassions ce travail nous-mêmes, à partir des données du secrétariat. Des volontaires se manifestent et agendent de faire ce travail en juin : Gilda Bouchat, JD et MW. Ils s'organisent. L'AG les remercie.

7. Présentation et approbation des comptes

MW présente les comptes.

Elle relève tout particulièrement les 66.- de frais de gestion du compte, énorme proportionnellement !, pour lesquels il s'agit de trouver une solution, cela d'autant que les intérêts sont très maigres !

S'agissant de leur vérification, elle informe l'AG que, pour raison de maladie, Maryline Cettou, qui avait été nommée à cette fonction lors de l'AG de l'année dernière, n'a pu honorer son mandat. Elle a alors approché Brigitte Maire pour lui demander de la remplacer, ce que cette dernière a accepté de faire.

Le président demande si l'AG s'oppose à ce changement. Aucune opposition ne se manifeste. Le rapport des vérificateurs est lu à l'AG et recommande à celle-ci d'accorder la décharge à la trésorière.

La décharge est adoptée à l'unanimité.

8. Election du comité

Il est fait observer que

- Au vu de la modification de l'art. 14 sur la période des mandats, la présente élection concerne le mandat de mars 08 à sept. 08
- Que le comité est satisfait de sa composition, les membres s'entendent bien et parviennent à bien discuter entre eux, ainsi qu'à se répartir les tâches
- En conséquence, le comité soumet à l'AG sa reconduction en bloc à laquelle il ajoute la candidature de Gaspard Turin, de facto déjà actif dans le comité, et en particulier représentant de l'ACIL auprès de l'Acidul

Le principe du vote « reconduction en bloc » du comité est accepté ; et le comité est réélu en bloc à l'unanimité. Puis, Gaspard Turin est élu par acclamation.

9. Election des vérificateurs des comptes

Boris Vejdovsky & Brigitte Maire élus par acclamation.

10. Election des délégués qui rencontreront les experts externes chargés de juger l'autoévaluation

Le débat porte d'abord sur le nombre de membres que doit comporter la délégation. Très rapidement ce débat se mêle à celui des membres intéressés à y participer et le constat est que ce nombre dépasse le maximum prévu par le décanat, soit dix membres. C'est alors que Cyrille François, un de ceux mentionnés par Olivier Knechciak (OK), annonce être disposé à retirer sa candidature si cela permet d'éviter des complications. Un débat s'ensuit sur l'opportunité de ce retrait, s'il ne conviendrait pas mieux de sonder les intérêts véritables d'Alexandre Fachard,

absent de cette AG et également proposé par OK. Il est accordé que l'on procéderait ainsi : on vote sur une liste comprenant 10 noms : les membres CI de la commission d'auto-évaluation, de droit : HP, OK, IP, auxquels s'ajoutent les autres membres du comité : MP, JD, GT, MW ainsi que G.Bouchat, A. Fachard et Gabriele Bucchi, excusé, qui a formulé le vœu de faire partie de cette délégation et expliqué à JD les raisons de cette demande.

Vote : la liste ainsi conçue est acceptée à l'unanimité. Les membres de la délégation seront donc :

Membres de droit

Olivier Knechciak
Isaac Pante
Hugues Poltier

Membres élus

Gilda Bouchat
Gabriele Bucchi
Jérôme David
Alexandre Fachard
Michel Pahud
Gaspard Turin
Marie Widmer

11. Divers et propositions individuelles

- Boris Vejdovsky suggère que l'ACIL réfléchisse au principe d'une cotisation volontaire, donnant un peu plus de ressources à l'association pour organiser des événements, soutenir un de ses membres à l'occasion d'un voyage scientifique, etc.
- Il suggère également que, à l'image de ce qu'il a fait pour l'anglais, les représentants de l'ACIL auprès des différentes sections procèdent à une sorte d'état des lieux de la situation et des problèmes que rencontre le corps intermédiaire. Puis qu'ils fassent remonter l'info au Comité et à l'Association.
- Jérôme David : demande aux membres présents quel type de contact ils souhaitent que le Comité noue avec les membres ? par mail ? juste par le site ? Peu de suggestions sont données en réponse ; la communication est jugée plutôt satisfaisante. Un point cependant est suggéré : Mettre en attaché à la convocation aux réunions les liens aux documents y relatifs.
- Finalement, « s'excluant du comité », ou plutôt se présentant comme un de ses membres « passifs », il invite l'AG à remercier les membres à fonction du comité pour le travail effectué.

L'AG est levée à 13h15